

**Formulaire pour Bourses SFBI en France (hors
événements GDR BiM)
Appel d'offre 2019**

Cet appel d'offre s'adresse à des **doctorants, post-doctorants et ingénieurs (CDD et statutaires) travaillant en France dans le domaine de la bioinformatique.**

La Société Française de BioInformatique (SFBI) propose des bourses de voyage pour soutenir la participation des membres de la SFBI travaillant en France à des événements de la communauté Bioinformatique en France (à l'exception des événements organisés par le GDR Bim, qui bénéficient de bourses spécifiques <https://www.sfbi.fr/node/11325>).

La bourse de voyage (montant maximal de 300€) vise à financer une partie des frais de transports et d'hébergement et ne concerne pas les frais d'inscription aux colloques ni les frais de restauration. Elle est versée après l'évènement, sur présentation des justificatifs des sommes avancées par le candidat.

Candidater à cette bourse de voyage ne garantit pas l'attribution du financement. Si l'obtention de cette bourse est indispensable pour assister à la conférence, ne pas s'inscrire à la conférence avant d'avoir été notifié de l'acceptation ou non de la bourse.

Si vous recevez une bourse de voyage, la SFBI sera identifiée (logo sur poster ou lors de la présentation orale) comme vous ayant aidé financièrement. A l'issue du congrès, le lauréat transmettra à la SFBI un texte d'une page décrivant les grandes lignes du congrès et les bénéfices de sa participation à cet évènement. Ce texte apparaîtra sur le site web de la SFBI avec ceux des années précédentes (<https://www.sfbi.fr/node/13>).

Conditions

- Les candidat(e)s doivent être **membres de la SFBI** (à titre personnel ou travailler dans une équipe ayant pris une adhésion personne morale) au moment de leur candidature. Ils doivent être doctorant(e) (école doctorale ou université française), post-doctorant(e) ou ingénieur(e) (CDD ou permanent) travaillant en France au moment de la conférence. **Pour les adhésions morales, une personne par structure ayant adhéré peut candidater (pas d'inscription individuelle obligatoire)**
 - Le montant maximum de la bourse étant de 300€, il sera demandé un estimatif des coûts liés au voyage afin de pouvoir ajuster le montant de la bourse allouée.
 - soit inscrit(e)s dans un programme doctoral ou effectuer un post-doctorat dans une université ou institution de recherche en France au moment de la conférence. Une copie de leur carte d'étudiant (pour les étudiants en thèse) ou une lettre de recommandation de leur superviseur (pour les post-docs) devra être jointe au dossier de candidature.
 - soit ingénieur(e) (CDD ou titulaire) dans un laboratoire public de recherche au moment de la conférence. Une lettre de recommandation de leur directeur(trice) de laboratoire devra être jointe au dossier de candidature pour attester de leur statut.
-

A l'issue de la conférence, les lauréats devront fournir :

- un certificat de participation à la conférence,
- les justificatifs (de préférence renseigné avec **leur nom propre**) correspondant aux dépenses éligibles permettant le remboursement (à hauteur maximale de 300€)
- un rapport d'une page sur la conférence.

Pour candidater, il suffit d'envoyer le formulaire ci-joint dûment rempli à sfbi.contact@gmail.com accompagné des pièces justificatives, **au plus tard le 30 septembre 2019**. Les demandes seront évaluées au fil de l'eau avec une réponse dans le mois.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : 01 avril 2019
- Clôture des candidatures : 30 septembre 2019
- Notification des bourses accordées : 15 jours après la demande initiale

Renvoyer **sous forme électronique exclusivement, en un pdf unique** :

- Le présent formulaire rempli
- Une copie de la carte d'étudiant
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation (cosignée par le responsable/encadrant)
- Une copie du résumé de la contribution au congrès
- Une copie de la lettre ou du mail d'acceptation du Comité d'Organisation

Le dossier de candidature est à adresser à : sfbi.contact@gmail.com au plus tard le **30 septembre 2019**.

Le bureau de la SFBI arbitrera les demandes reçues (voir la date de notification sur le site www.sfbi.fr).

En cas de réponse positive, à l'issue du congrès, le lauréat transmettra à la SFBI :

- Un certificat de participation à la conférence.
- Les pièces justificatives à **son nom** des dépenses éligibles engagées (transport, hotel).
- Un texte (1 page) décrivant les grandes lignes du congrès et la plus-vade sa participation au congrès. Ce texte sera publié sur le site web de la SFBI.
- Un RIB.

Suite à la réception de ces documents, la SFBI procédera à un virement bancaire sur le compte de l'étudiant du montant des dépenses éligibles et dans la limite de 300€ maximum.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Dossier de candidature : Bourses de voyage France (hors évènements GDR BiM)

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL, VILLE, PAYS	
TÉLÉPHONE	
EMAIL	
NATIONALITÉ	
DATE de NAISSANCE	
ADHERENT SFBI	<input type="checkbox"/> à titre personnel <input type="checkbox"/> au titre d'une adhésion morale Organisme :
A déjà bénéficié d'un soutien de la SFBI :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Dans l'affirmative, en rappeler la date et le montant :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

STATUT (thèse ou Postdoc ou Ingénieurs)	
LABO D'ACCUEIL (nom, institution, adresse, PAYS)	
NOM du SUPERVISEUR	
THÉMATIQUE DE RECHERCHE	
ANNÉE D'OBTENTION DE LA THÈSE pour les docteurs	
ANNÉE D'OBTENTION DU MASTER pour les doctorants	

Informations sur la thèse (pour les doctorants)

Université de rattachement	
Ecole Doctorale	
Date prévue de soutenance	
Titre	
E-mail du responsable de thèse :	

Informations sur la conférence:

Intitulé :

Date :

Lieu :